

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/06/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAULNOT, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. RIBIERE Jean François.

**Présents** : Mmes MM. ARNOULD Adeline, BARROCAS Sylvianne, BAZELIN Régis, DONZE Nathalie, GOSZKA Gilles, GOUSSET Claudine, RIBIERE Jean-François, ROPP Jean Marie, STRAUSS Patrick

**Absente** : Mme MONNIER Béatrice (procuration à M. RIBIERE).

**Secrétaire de séance** : M. STRAUSS Patrick (unanimité 10 POUR)

### Augmentation durée hebdomadaire de service secrétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide, à compter du 1<sup>er</sup> août 2021, de :
- supprimer un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>o</sup> classe à temps non complet à hauteur de 8 heures 00 minutes hebdomadaires (soit 8/35<sup>ème</sup> d'un temps plein),
- créer un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>o</sup> classe à temps non complet à hauteur de 13 heures 00 minutes hebdomadaires (soit 13/35<sup>ème</sup> d'un temps plein), **Unanimité (10 voix POUR)**

### Baux à ferme

Les baux relatifs aux terrains communaux de Corcelles et SAULNOT sont résiliés par M. UTTEWILLER Cyril en raison de son retrait du GAEC. Ces baux seront repris par l'associé restant : M. UTTEWILLER Fabien qui en a fait la demande par courrier du 24 avril 2021.

**9 voix POUR - 1 abstention (Mme ARNOULD A.)**

### Vente de bois VILLERS/SAULNOT

Sur demande de la commune de Villers sur Saulnot, le Conseil Municipal accepte de vendre 6 lots de 10 stères à 105.60 € TTC à des habitants de Villers sur Saulnot.

**Unanimité (10 voix POUR)**

### Convention audit et RH avec centre de gestion.

Le but est de sous-traiter le recrutement de la nouvelle secrétaire de mairie au centre de gestion 70. Le cout 150 € la demi-journée.

**Unanimité (10 voix POUR)**

### Guide interne des M A P A Marché à Procédure Adaptée.

Le conseil municipal

- **PREND ACTE** de l'information qui lui est faite du présent guide et du fait que le principe d'adaptation des procédures à l'achat conduira autant que de besoin à des dérogations aux présentes recommandations.
- **AUTORISE** le maire à prendre toutes décisions relatives aux marchés à procédure adaptée et à signer tous les documents y afférent, conformément à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il y a une commission interne composée du maire, des adjoints, du maire délégué et des conseillers Christelle BILLOTTE et Régis BAZELIN. Madame BILLOTTE ayant démissionné elle est remplacée par Nathalie DONZE.

**Unanimité (10 voix POUR)**

### Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements

Les frais de déplacement sur la base des tarifs SNCF

L'hébergement 70 €

Les frais de repas 17,50 €

Les frais kilométriques selon le barème en vigueur.

Le conseil municipal adopte ces frais.

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Nouveau délégué suppléant SIED 70**

Christelle BILLOTTE était suppléante au niveau du SIED 70 elle est remplacée par Adeline ARNOULD

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Décisions modificatives N 1 budget eau ET budget assainissement collectif**

Il y a un problème de prénom qui oblige à annuler des titres.

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Contrat groupe risque prévoyance**

Couverture prévoyance pour le personnel des collectivités publiques, le centre de gestion propose de réaliser une mise en concurrence pour ces contrats et propose aux communes d'adhérer à cette procédure. Les communes ayant la liberté de souscrire ou non.

**Unanimité (10 voix POUR)**

**Location aux infirmières**

Cette délibération est repoussée à la séance du 5 juillet.

**Questions diverses**

**Infos :**

La régie de recettes (droits photocopie) instituée auprès de l'agence postale communale est clôturée à compter du 28 mai 2021.

Il y a des réunions d'adjoints et maire délégué une fois par semaine et nous proposons d'y adjoindre les conseillers tous les 15 jours.

La démission de cinq conseillers municipaux amène à organiser des élections complémentaires qui se dérouleront le dimanche 22 août 2021

Saulnot, le 29 juin 2021.

J.F. RIBIERE, maire.

